

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 25 mai 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Christian HUBER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 3 juin 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER

Procuration : Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN

Délibération n° 2011/28

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du 3 avril 2009 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R* 123-20-1 e) ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2011/07 du 28/01/2011 modifiée par la délibération du n° 2011/23 du 15/04/2011 ;

Considérant que, dans le cœur historique du village, il y a seulement des maisons qui ont des toits à deux pentes ; que le projet d'aménagement de développement durable du Plan Local d'Urbanisme a pour orientation le maintien de la morphologie urbaine traditionnelle du vieux village ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

MODIFIE la délibération n° 2011/23 du 15/04/2011 comme suit : « DECIDE de rajouter aux modifications décidées par la délibération n° 2011/07 ci-dessus nommée, la permission de poser des toits végétalisés dans les zones UB, IAU et A. Dans la zone UA, cette possibilité est ouverte seulement aux bâtiments annexes des constructions de premier rang visibles du domaine public et aux constructions de second rang non visibles du domaine public et à leurs annexes ».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 3 juin 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 6 juin 2011.

Le Maire
Alain NORTH